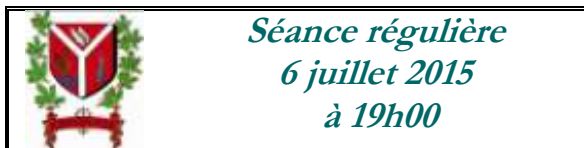


MUNICIPALITÉ DE CHÉNÉVILLE



Cette séance régulière, tenue le 6 juillet 2015, à 19 h, est présidée par le maire, monsieur Gilles Tremblay, en présence des conseillers suivants: monsieur Gaétan Labelle, madame Nicole Viens, madame Nathalie Evrard, monsieur Normand Bois, madame Sylvie Potvin et monsieur Yves Laurendeau.

Madame Suzanne Prévost, directrice générale est également présente.

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2015-07-159

Ouverture de la séance

Il est proposé par madame Nathalie Evrard
et résolu

QUE,

La présente séance est ouverte à 19 h, en gardant le varia ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DES PROCÈS-VERBAUX

2015-07-160

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Nicole Viens
et résolu

QUE,

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-07-161

Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 1er juin 2015

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance régulière du 1er juin 2015;

Il est proposé par madame Nicole Viens
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville adopte le procès-verbal ci-haut mentionné.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. RAPPORT DES COMITÉS

Gaétan Labelle siège n° 1

Transport, Bâtiments municipaux, Traitement des eaux usées

Nicole Viens siège n° 2

Ressources humaines, Transport adapté, Matière résiduelle, O.M.H., Urbanisme, Centre Saint-Paul/Bibliothèque

Nathalie Evrard siège n° 3

Politique familiale, Centre Saint-Félix/Loisirs, Parcs et Terrains

Normand Bois siège n° 4

Sécurité publique, Transport, Aqueduc, Traitement des eaux usées

Sylvie Potvin siège n° 5

Ressources humaines, Bâtiments municipaux, Coop Santé, Urbanisme

Yves Laurendeau siège n° 6

Sécurité publique, Centre Saint-Félix/Loisirs, Aqueduc, Parcs et Terrains

4. RAPPORT DES DÉPARTEMENTS/URBANISME ET VOIRIE

Le rapport en urbanisme, travaux publics et aqueduc et la liste des permis ont été déposés pour le mois de juin 2015.

5. DOSSIERS À TRAITER

5.1. 2015-07-162

Achat de gravier – Montée Racicot

ATTENDU QUE la montée Racicot doit être gravelée;

ATTENDU QU' une quantité de 53 voyages de gravier a été nécessaire;

ATTENDU QUE la dépense chez Service d'excavation Jacques Lirette Inc. est d'un montant de 9 805.00 \$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Normand Bois
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville accepte la dépense pour un montant de 11 273.30 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2. 2015-07-163

Soumission – Débroussaillage des bordures de chemins 2015

ATTENDU QUE les bordures de chemins doivent être débroussaillées à 6 pieds sur les deux côtés;

ATTENDU QUE le débroussaillage doit être fait deux fois par année;

ATTENDU QUE Service de débroussaillage Ménard Enr. soumissionne pour un montant de 5 000.00 \$ plus les taxes applicables;

ATTENDU QU' aucun autre contractant n'a soumissionné;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville accepte la soumission de Service de débroussaillage Ménard Enr pour un montant de 5 748.75 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3. 2015-07-164

Demande de salle sans frais – Conférence de presse Coopérative de santé du nord de la Petite-Nation

ATTENDU QUE la coopérative de santé du nord de la Petite-Nation a organisé une conférence de presse, le 25 juin 2015, dans le cadre d'une subvention à recevoir;

ATTENDU QU' ils demandent une salle sans frais pour cet événement;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Sylvie Potvin
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le prêt de la salle sans frais pour leur conférence de presse.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.4. 2015-07-165

Accrochage entre un véhicule et le camion de la municipalité – Réclamation pour dommage subi à un véhicule

ATTENDU QU' un accrochage entre un véhicule stationné sur la rue et le camion de la municipalité est survenu sur la rue Youville le 27 mai dernier;

ATTENDU QUE notre conducteur est tenu responsable des dommages subis lors de cet accrochage;

ATTENDU QUE le propriétaire du véhicule endommagé présente à la municipalité une estimation de Randal Kenny Body Shop pour un montant de 515.00 \$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise l'émission d'un chèque pour un montant de 581.95 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.5. 2015-07-166

Travaux d'urgence – Centre Saint-Paul – Système septique

ATTENDU QUE des travaux d'urgence ont du être effectués suite à un bris du système septique du Centre Saint-Paul;

ATTENDU QUE Wilfrid David & Fils présente deux factures dans le cadre de ces travaux d'urgence pour des montants respectifs de 1 420.85 \$ et de 3 312.36 \$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Nathalie Evrard
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le paiement des factures pour des montants respectifs de 1 633.69 \$ et 3 808.38 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.6. 2015-07-167

Stage d'intégration – Programme technique d'intervention en loisir

ATTENDU QUE dans le cadre du Programme technique d'intervention en loisir, nous avons l'opportunité de recevoir sans frais une stagiaire;

ATTENDU QUE ce stage aura lieu du mois de janvier au début mai 2016;

ATTENDU QUE la stagiaire assistera Cathy Sophie Deschatelets dans toutes ses tâches;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le stage de madame Valérie Laplante au département des loisirs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.7. 2015-07-168

Acte de transaction et quittance – Matricule 1783-04-0341

ATTENDU QU' un acte de transaction et quittance a été émis par la Cour Municipale pour le matricule 1783-04-0341;

ATTENDU QUE le solde du montant réclamé sera radié;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Sylvie Potvin
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise la radiation au montant de 5 159.97 au matricule 1783-04-0341.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.8. 2015-07-169

Modification au règlement 2015-056 décrétant une dépense de 490 000.00 \$ et un emprunt de 490 000.00 \$ pour les travaux d'aqueduc rue Albert-Ferland subventionnés par le Programme TECQ 2014

ATTENDU QUE la municipalité a décrété, par le biais du règlement numéro 2015-056, une dépense de 490 000.00 \$ et un emprunt de 490 000.00 \$ pour les travaux d'aqueduc rue Albert-Ferland subventionnés par le Programme TECQ 2014;

ATTENDU QUE le montant de la dépense doit inclure la taxe de vente du Québec non remboursable;

ATTENDU QUE le montant de la dépense doit donc être de 514 438.75 \$;

ATTENDU QU' il est nécessaire de modifier le règlement numéro 2015-056 afin de corriger le montant de la dépense et d'affecter le solde de celle-ci au fonds général;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville décrète les modifications suivantes au règlement 2015-056 :

1. Le montant de la dépense de «490 000.00 \$» est remplacé, partout dans le règlement, par «514 438.75\$ et en conséquence, le montant de la subvention à l'article 6;
2. L'article 3 du règlement est remplacé par le suivant :

«Aux fins d’acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 490 000.00 \$ sur une période de 5 ans et à affecter le solde de la dépense au fonds général.»

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

5.9. 2015-07-170

Programme Réhabilitation du réseau routier local – Redressement des infrastructures routières locales – Montée Dinel

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance des modalités d’application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

ATTENDU QUE le conseil désire présenter une demande d’aide financière au ministère des Transports du Québec pour la réalisation des travaux d’amélioration du réseau routier local;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Normand Bois
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise la présentation d’une demande d’aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

5.10. 2015-07-171

Programme Réhabilitation du réseau routier local – Redressement des infrastructures routières locales – Montée Vinoy

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance des modalités d’application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

ATTENDU QUE le conseil désire présenter une demande d’aide financière au ministère des Transports du Québec pour la réalisation des travaux d’amélioration du réseau routier local;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Nathalie Evrard
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise la présentation d’une demande d’aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.11. 2015-07-172

Programme Réhabilitation du réseau routier local – Redressement des infrastructures routières locales – Montée Dumouchel

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

ATTENDU QUE le conseil désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec pour la réalisation des travaux d'amélioration du réseau routier local;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.12. 2015-07-173

Service de collecte matière résiduelle – Intention d'une entente avec la municipalité de Lac Simon

ATTENDU QUE l'entente de service de collecte avec la municipalité de Lac Simon, la municipalité de Duhamel et la municipalité de Montpellier se termine le 31 mars 2016;

ATTENDU QUE la municipalité de Chénéville désire émettre son intention d'étudier la possibilité de poursuivre une entente de service de collecte avec la municipalité de Lac Simon;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville émet son intention d'étudier une entente afin de poursuivre le service avec la municipalité de Lac Simon.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.13. 2015-07-174

Accessoires décoratifs – Enseignes du Village

ATTENDU QUE nos enseignes du Village ont été renouvelées;

ATTENDU QUE des accessoires sont nécessaires pour les complétées;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Sylvie Potvin
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise une dépense de 410.00 \$ plus les taxes applicables pour les accessoires décoratifs des enseignes du village.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.14. 2015-07-175

Aménagement du local de plein air – Centre St-Félix

ATTENDU QUE le local d'entreposage des équipements sportifs a besoin d'aménagement pour le rangement adéquat des équipements;

ATTENDU QU' il y a entente avec l'école Adrien Guillaume pour qu'ils utilisent ce local pour entreposer leurs équipements;

ATTENDU QUE l'école Adrien Guillaume nous autorise à utiliser ses équipements;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise une dépense de 300.00 \$ plus les taxes applicables pour aménager ce local.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.15. 2015-07-176

**Mandat à Louis Philippe Robert – Acquisition partielle de terrain –
Matricule 1683-67-6840**

ATTENDU QUE dans le cadre des travaux effectués par le Ministère des Transports du Québec sur la rue Albert Ferland, la municipalité doit acquérir une parcelle du matricule 1683-67-6840;

ATTENDU QUE les titres de propriété doivent être transférés à la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Nathalie Evrard
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville mandate monsieur Louis-Philippe Robert pour le transfert des titres de propriété;

QUE,

Monsieur Gilles Tremblay, maire et madame Suzanne Prévost, directrice générale soient autorisés à signer les documents de transfert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.16. 2015-07-177

Renouvellement adhésion 2015-2016 – Chambre de commerce Vallée de la Petite-Nation

ATTENDU QUE notre adhésion en tant que membre de la Chambre de commerce Vallée de la Petite-Nation est arrivée à échéance;

ATTENDU QUE l'adhésion est au montant de 180.00 \$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Sylvie Potvin
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le paiement de l'adhésion à la Chambre de commerce Vallée de la Petite-Nation au montant de 206.96 \$ taxes incluses;

QUE,

La dépense soit appliquée au compte # 02-11000-494.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.17. 2015-07-178

Mandater madame Nirisoa Raherinaina, ingénieure – Programme Réhabilitation du réseau routier local – Volet Redressement des infrastructures routières locale

ATTENDU QUE dans le cadre du Programme Réhabilitation du réseau routier local, la demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec doit être faite par un ingénieur;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Nicole Viens
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville mandate madame Nirisoa Raherinaina, ingénieure, à présenter les demandes d'aide financière au ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.18. 2015-07-179

Demande d'autorisation d'effectuer des travaux de nuit – Travaux du Ministère des Transports du Québec – Rue Albert-Ferland

ATTENDU QUE dans le cadre des travaux effectués par le Ministère des Transports du Québec, nous avons reçu une demande pour faire des travaux de nuit;

ATTENDU QUE pour les travaux de raccordement d'aqueduc dans la nuit de mercredi à jeudi (21h à 5h);

ATTENDU QUE pour les travaux d'égout pluvial à l'intersection des routes 315 et 321 dans la nuit de jeudi à vendredi (21h à 5h);

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le Ministère des Transports du Québec à faire exécuter les travaux de nuit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. CORRESPONDANCE

C-001 Tournoi de golf bénéfice Steve Verner

Le conseil ne donnera pas suite

C-002 Demande d'autorisation d'affichage – Festival de la Fibre Twist

2015-07-180

Demande d'autorisation d'affichage – Festival de la Fibre Twist

ATTENDU QUE l'organisation du Festival de la Fibre Twist demande d'autorisation d'installer l'affiche du Festival à l'intersection des routes 315 et 321;

ATTENDU QUE le festival aura lieu du 20 au 23 août 2015;

ATTENDU QUE l'installation se fera le 19 août et le retrait des panneaux se fera le 26 août 2015;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Normand Bois
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville est favorable à l'installation des panneaux d'indication.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. VARIA

A) Demande de prêt d'équipement – Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix

2015-07-181

Demande de prêt d'équipement – Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix

ATTENDU QUE nous avons reçu une demande de prêt d'équipement de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix;

ATTENDU QUE l'équipement demandé est le suivant :

- 14 panneaux de stage
- 6 drapeaux de signalisation
- 24 dossards des Jours J BMR
- 20 tables bleues
- 1 «tub» noir
- 1 câble électrique avec le panneau

ATTENDU QUE les responsables prendrons possession des équipements entre les 6 et 10 août et les rapporterons entre les 10 et 17 août;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Nathalie Evrard
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le prêt d'équipement à la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix après vérification de la disponibilité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. ACCEPTATION DES COMPTES ET VIREMENTS DE CRÉDITS

2015-07-182

ADOPTION DES COMPTES ET VIREMENTS CRÉDITS

Il est proposé par madame Sylvie Potvin

QUE,

Le conseil adopte les chèques numéro # 8705 à # 8756 nécessaires au paiement des comptes présentés à la « LISTE DES DÉBOURSÉS » en date du 30/06/2015 et dont le total se chiffre à **98 511.03 \$** ainsi que la liste des prélèvements à la même date et dont le montant se chiffre à **27 214.68 \$**;

L'émission des chèques et les prélèvements représentent un montant total de **125 725.71 \$**, somme qui est et sera acquittée pour et au nom de la Municipalité de Chénéville.

Je soussigné, sec. trés. certifie sous mon serment d'office que nous avons les crédits nécessaires pour les fins auxquelles les dépenses ci-hauts énumérées ont été autorisées.

Suzanne Prévost, Directrice générale

9. ACCEPTATION DU RAPPORT DES SALAIRES NETS

2015-07-183

ADOPTION DU RAPPORT DES SALAIRES NETS

Il est proposé par madame Sylvie Potvin

QUE,

Le conseil adopte le rapport des salaires nets du mois de juin 2015 au montant total de **27 853.84 \$**.

10. PAROLE AU PUBLIC

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

2015-07-184

Levée de la séance

Il est proposé par madame Nathalie Evrard
et résolu

QUE,

La présente séance soit et est levée à 19h56

Gilles Tremblay, Maire

Suzanne Prévost, Directrice générale
Secrétaire-trésorière